

1870

Louis-Auguste Bourguin

**AUGUSTIN
GROSSELIN**
NOTICE BIOGRAPHIQUE

Domaine public

Éditions du Fox

NOTICE BIOGRAPHIQUE D'AUGUSTIN GROSSELIN

Augustin Grosselin est né à Sedan (Ardennes) le 14 mai 1800. Son père, qualifié marchand dans l'acte de naissance, avait servi dans les armées de la République. Peu de temps après la naissance de son fils, il devint notaire à Raucourt, et quelques années après à Mézières.

Augustin Grosselin commença ses études au lycée de Liège, ville qui appartenait alors à la France. Mais en 1814, lorsque Napoléon I^{er} eut succombé sous les efforts de l'Europe coalisée, notre pays dut se renfermer dans ses anciennes frontières. Il fallut renvoyer dans leurs foyers les élèves du lycée de Liège, originaires de départements restés français. Les fonds destinés à leur voyage étaient peu considérables ; c'est à pied et à petites journées qu'ils durent retourner chez eux. Grosselin, alors âgé de quatorze ans, fut ainsi chargé de ramener jusqu'à Douai un groupe de ses condisciples, dont les parents, comme les siens, appartenaient au territoire resté français. Sa bonne conduite lui avait valu cette marque de confiance de la part de ses maîtres, et c'est à lui que fut remise la bourse destinée à faire face aux dépenses de route.

Grosselin termina son éducation au collège royal de Douai. Là, comme à Liège, de nombreuses couronnes témoignèrent, chaque année, de son zèle pour le travail, et du développement de son intelligence.

Ses études achevées, après avoir travaillé quelque temps dans l'étude de son père, à Mézières, il vint à Paris, en 1820, pour faire son droit. Ses parents, qui se trouvaient dans une position fort gênée, ne pouvaient lui faire qu'une pension bien modeste 60

francs par mois. Grosselin s'en félicitait plus qu'il ne s'en plaignait. « J'apprends ainsi de bonne heure, écrivait-il à son grand-père, à avoir peu de besoins et à borner mes désirs. Cette modération, que je m'applique à enraciner dans mon caractère, doit, mettre mon âme au-dessus de la fortune, de quelque manière qu'elle me traite un jour. »

Bientôt, cette pension si modique cessa de lui être payée, et le jeune homme dut chercher, dans un travail accessoire et parallèle à ses études, le moyen de les suivre. Il donnait à quelques camarades des leçons de sténographie et des répétitions de droit. Faible ressource et qui, pour tout autre, eût été insuffisante. Mais Grosselin sut réduire ses dépenses de manière à ne pas dépasser ce qu'il pouvait gagner. Logé dans une mansarde, qu'il payait 8 francs par mois, pendant près d'une année il vécut strictement de pain et d'eau. Comme il ne faisait, pas de dettes, il ne se trouvait pas malheureux. Et quand, plus tard, son souvenir se reportait sur les dures nécessités de cette époque, il en parlait gaiement et était presque tenté de dire : C'était, le bon temps. Quelques invitations à dîner chez des amis de sa famille apportaient une heureuse diversion à ces repas cénobitiques. Il fut, aussi aidé par M. Bouilly, le spirituel et aimable conteur, qui se trouvait être l'ami de son père, et qui, plus d'une fois, voulut, payer le montant de ses inscriptions à l'École de droit et, les frais de ses examens.

Après quatre années d'étude, il fut reçu avocat et trouva à se placer comme secrétaire chez le baron Charles Dupin, aujourd'hui sénateur, alors professeur au Conservatoire des arts et métiers, lequel, par ses leçons, ses ouvrages et par les cours qu'il organisait dans les départements, cherchait à populariser la géométrie parmi les classes laborieuses. Au bout d'une année, les appointements de Grosselin ayant été élevés à 12 400 francs, il se

crut assez riche pour se marier : le 6 octobre 1825, il épousa une de ses cousines qu'il aimait depuis cinq ans, et qui ne lui apportait pour dot qu'une affection sincère, des goûts simples, des habitudes de travail et l'amour des vertus de la famille. Il l'amena à Paris dans le petit appartement qu'il occupait rue Saint-Merry. À l'époque de son mariage, sa mère vivait déjà avec lui depuis quelques mois. Cette union ne tarda pas à être féconde, et un an après le mariage la naissance d'un fils vint combler les désirs du jeune ménage.

Malheureusement, en 1828, le baron Charles Dupin crut pouvoir se passer de secrétaire, et remercia M. Grosselin. Celui-ci, pour ne pas affliger sa jeune femme qui était sur le point de devenir mère pour la seconde fois, lui cacha la fâcheuse nouvelle. Afin qu'elle ne pût la deviner, il allait passer chez son beau-frère le temps qu'il consacrait d'ordinaire à ses fonctions de secrétaire. Dans le loisir forcé qui lui était imposé, il composa un vocabulaire sténographique qu'il transcrivit lui-même sur la pierre à lithographier, quand il voulut le publier.

À son foyer, si fort éprouvé par la gêne, mais toujours hospitalier, vint bientôt se réunir une sœur devenue veuve et presque sans fortune, qui fut une seconde mère pour les deux enfants déjà nés et, pour les deux autres qui devaient successivement voir le jour plus tard.

M. Grosselin était une de ces heureuses natures qui ne se laissent pas abattre par le découragement. Ayant à pourvoir aux besoins de quatre grandes personnes et de deux enfants, il espéra trouver dans son travail assidu des ressources suffisantes. Il eut l'idée de recueillir les cours faits à la Faculté des sciences par MM. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, Gay-Lussac et Pouillet, et de les publier par livraisons dans l'intervalle d'une leçon à l'autre. Cette

nouveauté eut du succès. Quelques mois plus tard, quand M. de Vatimesnil, dans son rapide passage à l'instruction publique, rendit, à MM. Guizot, Cousin et Villemain l'autorisation de reprendre à la Sorbonne leurs cours, depuis longtemps interrompus, M. Grosselin s'associa quelques jeunes sténographes pour reproduire par la presse ces leçons, que suivait non-seulement la jeunesse enthousiaste, mais, on peut te dire, l'élite de la société française. Nous ne croyons pas que jamais, chez nous, l'enseignement public ait eu de plus beaux jours. En recueillant les belles improvisations de ces trois maîtres de la parole qui, avec des mérites différents, obtenaient un égal succès, les sténographes nous ont conservé trois œuvres qui tiennent encore une place distinguée dans les bibliothèques.

À la même époque (1828), un journal, le *Messager des chambres*, se fonda pour publier le compte rendu sténographié des séances. M. Grosselin y fut attaché pendant un an. Puis il passa au *Moniteur universel*, pour y remplir les mêmes fonctions.

Mais vers la fin de l'année 1829, cédant au penchant pour l'éducation, qui déjà se manifestait chez lui, et qui ne fit que se développer dans le cours de sa belle et laborieuse carrière, il alla, sur les indications de M. Hachette, libraire, acheter une institution de jeunes gens à l'Isle-Adam. Il y appliqua ses méthodes particulières pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Placé trop loin de Paris, à une époque où les moyens de transport n'étaient pas faciles, et dans un trop petit centre de population, l'établissement ne pouvait prospérer. M. Grosselin le quitta en 1832. La plupart de ses élèves, reconnaissants des soins paternels qu'il leur avait donnés, continuèrent, dans les diverses positions où ils furent placés par la suite, à entretenir de bonnes relations avec leur ancien maître.

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Édition papier ou numérique :

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1, M. Renard et Y. Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 (plus de 130 livres).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox